

GS32H : les résultats TSEEAC

Ce GS32H de printemps s'inscrit, pour le contrôle d'aérodrome, dans un contexte protocolaire particulier. Il a été marqué par une impréparation manifeste et un manque de dialogue social de la part de la DSNA. Au final, des décisions parfois étranges et une promotion GSEA21B extrêmement déçue par la pauvreté des opportunités contrôle et Vigie trafic offertes.

Les ressources disponibles

Pour ce GS32H de printemps, les ressources disponibles étaient composés d'AVE et des *ab initio* de la promotion GSEA21B.

En préambule ce GS32H TSEEAC, le SNCTA, à l'instar de l'ensemble des autres organisations syndicales, a regretté le nombre inhabituellement faible de postes contrôle offerts à la promotion GSEA21B : 5 ressources sur 29, réparties entre Lognes, Pontoise, Rouen, Saint-Étienne et Toussus. Malgré plusieurs relances, la DSNA est restée inflexible, justifiant sa position par la gestion des équilibres entre les grands services que sont la DSAC et la DSNA.

La DSNA a annoncé en séance qu'une réunion de dialogue social sera convoquée début septembre pour répartir les postes issus de la promotion GSEA22A (affectation en octobre). Elle a néanmoins annoncé que 3 postes de cette promotion sont « préemptés » pour Cannes, Toussus et la Vigie trafic, sans que cela ne préjuge du nombre final de poste contrôle offerts que le SNCTA espère bien supérieur.

SNA Océan indien

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	GSEA 22A	ER
Mayotte - Marcel Henry	6	0	0	1	1**

Mayotte - Marcel Henry : ** si un volontaire se signale dans la promotion GSEA22A, le poste d'emploi réservé sera fermé. Le SNCTA milite pour ne pas se priver de ressources pour Mayotte quand elles sont connues. Il demande par ailleurs à réfléchir à un recrutement RUE.

SNA Centre-Est

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Grenoble Isère	9	2*	0	0
Grenoble Le Versoud	7	0	0	0
Lyon Bron	10	0	0	0
Annecy Methey	6	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	4	0	1	0

Grenoble Isère : 2 AVE étoilés (*) conditionnés aux résultats de la sélection professionnelle et de l'examen professionnel.

SNA Nord

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Albert Bray	3	0	0	0
Châlons Vatry	5	0	0	0
Le Touquet	6	0	0	0
Merville Calonne	6	1*	0	0
Rouen	6	0	1	0

Merville : 1 AVE étoilé (*) conditionné aux résultats de la sélection professionnelle et de l'examen professionnel.

SNA Nord-Est

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Colmar Houssen	5	0	0	0
Dôle Tavaux	4	0	0	0

SNA Ouest

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Caen Carpiquet	8	0	0	0
Deauville	6	0	0	0
Dinard Saint-Malo	6	0	0	0
Quimper Pluguffan	6	0	0	0
Saint-Nazaire Montoir	4	0	0	0

SNA Région Parisienne

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	GSEA 22A	ER
Pontoise	8	0	1	0	0
Tours Val de Loire	4	0	0	0	0
Chavenay Villepreux	8	1	0	0	0
Lognes Émerainville	9	0	1	0	0
Meaux Esbly	6	1*	0	0	0
Issy-les-Moulineaux	6	0	0	0	0
CDG Vigie trafic	38	3*	0	1	0
Saint-Cyr-l'École	8	0	0	0	0
Toussus le Noble	16	2+1*	1	1	0

En préambule au point région parisienne, le SNCTA a rappelé que le rapport DO/SDRH sur les terrains de Orly-AG sans adjoint chef CA n'a toujours pas été suivi d'effet. Il a demandé que des adjoints soient nommés (avec ouverture d'AVE étoilé (*) en fonction) ou, à défaut, une modification de l'organisation au sein d'Orly-AG.

Toussus : le SNCTA demandait 2 *ab initio* en promotion GSEA 21B et 2 AVE (dont un AVE étoilé (*) conditionné aux résultats de la sélection professionnelle et de l'examen professionnel) au titre du *turn-over*, de la réussite en SP et du taux d'arrêt de formation. Il obtient 3 AVE dont 1 AVE étoilé (*) et 2 *ab initio* répartis sur les promotions GSEA 21B et 22A.

Vigie trafic : le SNCTA demandait 4 ressources. Il obtient 3 AVE étoilés (*) conditionnés aux résultats de la sélection professionnelle et de l'examen professionnel. À noter 1 poste « préempté » dès à présent sur la promotion GSEA 22A.

SNA Sud

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Agen la Garenne	7	0	0	0
Brive Souillac	5	0	0	0
Carcassonne Salvaza	6	0	0	0
Muret l'Herm	6	2	0	0
Rodez	6	1	0	0
Toulouse Lasbordes	7	0	0	0

SNA Sud-Ouest

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Bergerac Roumanière	6	0	0	0
Biscarrosse Parentis	4	0	0	0
Châteauroux Déols	3	0	0	0

SNA Sud-Est

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	GSEA 22A	ER
Calvi Sainte-Catherine	8	1	0	0	0
Cannes Mandelieu	16	2	0	1	0
Figari Sud Corse	10	0	0	0	0

Cannes : le SNCTA obtient 1 AVE pour compenser le probable pourvoi local du poste d'adjoint chef CA dès la prochaine campagne de mobilité. Il obtient également 1 AVE et 1 ressource *ab initio* pour compenser le *turn-over* important de l'organisme ainsi que les prochains départs en retraite.

SNA Sud-Sud-Est

	BO ou OG	AVE	GSEA 21B	ER
Perpignan	10	1	0	0
Aix-les-Milles	7	0	0	0
Avignon Caumont	9	1*	0	0
Nîmes	10	0	0	0
Béziers Vias	6	0	0	0

Avignon : 1 AVE étoilé (*) conditionné aux résultats de la sélection professionnelle et de l'examen professionnel.

Le SNCTA sera au rendez-vous de la réunion d'« ajustement » fixé par la DSNA au mois de septembre qu'il espère plus ouverte que celle d'aujourd'hui quant aux opportunités contrôle et Vigie trafic qui pourront être offertes à la promotion GSEA 22A.